

## **Le rôle de l'intonation en syntaxe et en sémantique: étude de cas portant sur l'opposition d'état du nom kabyle**

Seïdh CHALAH  
*Université de Tizi-Ouzou,*

### INTRODUCTION

Salem Chaker (cf. Chaker, 1991, pp. 5-25), en s'appuyant sur des données expérimentales, reste le pionnier des études berbères portant sur la prosodie en général. Depuis son travail sur l'accent en 1987 et sur l'intonation et la syntaxe en 1988, à ce jour, le constat reste tel qu'il a été formulé par cet auteur : «s'il est un domaine que l'on peut considérer comme le parent pauvre des études de linguistique berbère, c'est bien celui de la prosodie» (1991, p. 5). Avec ces deux études, Chaker a soulevé le problème de la prise en compte de l'intonation dans l'analyse syntaxique du kabyle ouvrant ainsi un autre champ d'investigation dans le domaine de la linguistique berbère (Chaker, 1996, p. 83). Cependant, ces dernières années, nous pouvons parler d'un regain d'intérêt pour ce domaine; notamment, dans le cadre des travaux du Centre de Recherche Berbère (INALCO)<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Cf. [http://www.inalco.fr/crb/corpus\\_berbere/corpus\\_berbere/accueil\\_corpus.htm](http://www.inalco.fr/crb/corpus_berbere/corpus_berbere/accueil_corpus.htm) et [http://www.inalco.fr/crb/corpus\\_berbere/corpus\\_berbere/intonation.htm](http://www.inalco.fr/crb/corpus_berbere/corpus_berbere/intonation.htm)

## PRESENTATION DU SUJET ET DE LA PROBLEMATIQUE

L'état d'annexion, par opposition à l'état libre, désigne la modification qui affecte la première voyelle (ou la première syllabe) de certains noms berbères.

Exemples :

A l'état libre	/	à l'état d'annexion	
[ am <u>ɔ</u> dan ]	/	[ wə <u>m</u> ɔdan ]	"homme, personne".
[ tɪqɪ <u>f</u> ɪn ]	/	[ tɛqɪ <u>f</u> ɪn ]	"filles".

Beaucoup de noms berbères ne connaissent pas l'opposition d'état. Certains berbérissants désignent ce phénomène par "le syncrétisme des formes d'état" qui renvoie à la stabilité formelle du nom malgré les fonctions diverses qu'il occupe.

Etat libre	/	Etat d'annexion	
[ t <u>ɔ</u> la ]	/	[ t <u>ɔ</u> la ]	"fontaine"
[ fa <u>d</u> ]	/	[ fa <u>d</u> ]	"soif"
[ la <u>z</u> ]	/	[ la <u>z</u> ]	"faim"

Dans certains contextes, l'état d'annexion constitue la marque distinctive du «complément explicatif» par opposition au «complément direct» qui est à l'état libre.

Exemple :

yenya aqcic "il a tué un enfant"	→ aqcic «complément direct»
≠ yenya weqcic "l'enfant a tué"	→ aqcic «complément explicatif»

Les berbérissants s'accordent à dire que le phénomène d'état d'annexion est en perte de vitesse et, dans la majorité des cas, un fait de morphologie. Ce constat de l'évolution du phénomène de l'opposition d'état est dû à plusieurs facteurs. Nous pensons que l'intonation joue un rôle important dans cette évolution; c'est elle qui permet de se passer de l'opposition d'état dans certains types d'énoncés.

Dans ce travail, La question posée est donc la suivante : la forme du nom à l'E.A. (l'état d'annexion) est-elle marquée prosodiquement, en plus du changement formel à l'initiale, d'une manière différente par rapport à celle du nom à l'E.L (l'état libre) ? Pour répondre à cette question, nous avons travaillé sur les types d'énoncés suivants :

- [ar] + nom.
- [s] + nom.
- Nom1 + [d] + Nom2.
- Nom1 + verbe + Nom2.

Ces énoncés sont analysés du point de vue *intonosyntaxique*, c'est-à-dire que nous avons étudié les liens entre les structures intonative et syntaxique de ces énoncés. Nous avons vérifié si le nom à l'E.A. et le nom à l'E.L. sont marqués différemment du point de vue prosodique. Dans le cas des noms qui connaissent le phénomène du syncrétisme des formes d'état, nous avons dégagé les paramètres prosodiques qui permettent de prendre en charge l'opposition d'état sans marque morphologique.

#### METHODOLOGIE, CADRE THEORIQUE ET CADRE DESCRIPTIF

Nous avons inscrit notre travail dans le cadre des théories dites «morphologiques» (approche par contours) en nous inspirant des premiers travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix-en-Provence (cf. Mario Rossi et al, 1981). Pour ce qui est du choix du modèle syntaxique, nous nous sommes inscrits dans la tradition des berbérissants dits «fonctionnalistes» (Fernand Bentolila, Salem Chaker,..). Selon l'"Ecole d'Aix-en-Provence", l'intonation est un système linguistique destiné à organiser l'information, et aussi à linéariser la hiérarchie des structures syntaxiques. Pour les fonctionnalistes "orthodoxes", à la suite de Martinet, tout ce qui n'entre pas dans le cadre de la double articulation (segmentations phonématique et monématique) est considéré comme «suprasegmental». A leurs yeux, l'intonation est un phénomène marginal car elle ne participe pas à la double articulation. Cependant, beaucoup d'intonologues présentent, aujourd'hui, des systèmes de représentation de l'intonation sous une forme doublement articulée (cf. Rossi, 1999, pp. 25-29) : chaque phrase intonative (ou syntagme intonatif) est formée de morphèmes intonatifs, et

chaque morphème intonatif est, à son tour, constitué d'un ensemble de traits réalisés sur ses syllabes (intonèmes).

Pour répondre à la problématique et voir clairement le rôle que joue l'intonation en syntaxe (dans l'évolution du phénomène de l'opposition d'état du nom) et en sémantique (changement des paramètres prosodiques en fonction du sens des éléments), nous avons procédé à la comparaison des contours intonatifs dans des contextes linguistiques identiques (un procédé emprunté à la phonématique : la *commutation*<sup>2</sup>). Dans notre analyse, nous nous sommes intéressés à la direction et aux frontières des contours intonatifs, en prenant en considération les paramètres de la fréquence fondamentale (mélodie), de l'intensité (sonie) et de la durée. Enfin nous avons utilisé les niveaux intonatifs de Mario Rossi et Michel Chafcouloff (Rossi et Chafcouloff, 1972, pp. 167-176), pour représenter la variation de hauteur des différents énoncés.

#### LE CORPUS

Afin de neutraliser certaines variables, nous nous sommes limités à l'analyse d'énoncés qui ont été obtenus dans une *chambre isolée* avec une technique d'enquête qui consiste à recréer la situation et le contexte énonciatifs appropriés. Cette méthode est recommandée par Albert Di Cristo et Mario Rossi (Rossi et al, 1981, p.27). Pour notre travail, nous avons recueilli un corpus auprès d'un locuteur (informateur) du village de Tawrirt Meqwren (commune de Larbaa Nat Iraten, Kabylie) durant le mois de novembre 2002.

---

<sup>2</sup> Les "traits distinctifs" (facteurs discriminants) sont représentés, ici, par les "paramètres prosodiques" qui changent et qui nous permettent donc à eux seuls d'avoir deux sens pour un même énoncé.

Exemples : (recréer des situations et poser des questions) :

- 1) [ar] + nom. ([ar] "vers (à) / jusqu'à")
  - Q1 (question1) :- [sani a: t̪rəħħoɖ akka] ? "où vas-tu comme ça?"
  - R1 (réponse1) :- [ar t̪ala] "vers / à la fontaine"
  - Q2 :- [alama d̪ anda a: t̪awɖəɖ] ? "jusqu'où arriveras-tu ?"
  - R2 :- [ar t̪ala] " jusqu'à la fontaine"<sup>3</sup>
  
- 2) [s] + nom. ([s] "vers (à) / avec")
  - Q1 :- [sani a:t̪roħəɖ] ? "où vas-tu ?"
  - R1 :- [s axxam] "à la maison"
  - Q2 :- [ukuɖ t̪roħəɖ] ? "avec qui es-tu parti ?"
  - R2 :- [s wəxxam] "avec ma famille (maison)"
  
- 3) nom1 + [d̪] + nom2. ([d̪] "est (ce sont) / et (avec)")
  - Q1 :- [d̪ acu t̪ noɖdin] ? "il est qui ce Nourdine ?"
  - R1 :- [noɖdin d̪ lhayca] " Nourdine est un âne."
  - Q2 :- [noɖdin d̪ wanwa] ? "Nourdine et qui d'autre ?"
  - R2 :- [noɖdin d̪ lhayca] " Nourdine et un âne."
  
- 4) nom1 + verbe + nom2 (objet / expansion référentielle)
  - Q1 :- [anw aɖcic]? "de quel enfant s'agit-il?"
  - R1 :- [aɖcic yəwwət̪ lmir] "(de) l'enfant agressé par le maire"
  - Q2 :- [anw i gəwwət̪ wəɖcic] ? "l'enfant a agressé qui ?"
  - R2 :- [aɖcic yəwwət̪ lmir] "l'enfant a agressé le maire".

Dans l'analyse de notre corpus, nous nous sommes intéressés uniquement aux données de l'intonation en écartant toute autre source d'information (contexte, situation, ...).

---

<sup>3</sup> On peut obtenir, aussi, ce type d'énoncé dans un contexte où le locuteur profère des injures et des menaces à l'encontre d'une autre personne présente. Dans ce cas, [ar t̪ala] «jusqu'à la fontaine» signifie : «rendez-vous à tala (la fontaine), où nous allons régler nos comptes».

## ANALYSE DES ENONCES ET RESULTATS :

Énoncés du type : [ar]<sup>4</sup> + nom

La préposition [ar] peut avoir le sens de "jusqu'à", et peut aussi avoir le sens de "vers". Nous avons pensé, à la suite d'autres chercheurs, que c'est la forme d'état du nom qui suit, qui détermine le sens à donner à [ar] :

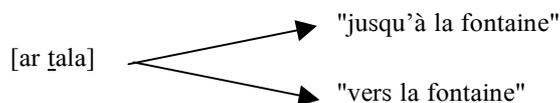
- [ar] + nom à l'E. L → [ar] "jusqu'à"
- [ar] + nom à l'E. A → [ar] "vers"

Exemples :

- [ar axxam] → "jusqu'à la maison".
- [ar wəxxam] → "vers la maison".

Si c'était la seule forme de l'opposition d'état qui détermine le sens à donner à ces deux types d'énoncés, nous n'aurions pu avoir qu'un seul sens pour [ar] dans les énoncés du type [ar] + nom qui connaît un syncrétisme des formes d'état. Ce qui n'est pas le cas. En effet, même pour ce type d'énoncé nous avons les deux sens pour [ar].

Exemple :



Après une analyse acoustique des énoncés du type : préposition [ar] + nom, et une comparaison des valeurs, nous avons obtenu les résultats suivants :

En comparant les énoncés du type [ar] "vers" + nom à ceux du type [ar] "jusqu'à" + nom, nous avons remarqué pratiquement une même distribution des durées. Cependant, il y a une légère différence de durée d'articulation des premières syllabes qui correspondent à [ar] : [ar] "vers" est plus longue que [ar] "jusqu'à".

Après avoir comparé les valeurs de la fréquence fondamentale des différentes syllabes constituant les énoncés des deux types nous avons

---

4 [ar] est un monème fonctionnel (préposition) du type [akd] (cf. Bentolila, 1981, pp 213-216). [ar] est dit aussi fonctionnel non-propositionnel, une préposition spécifique qui, le plus souvent, rattache un nominal à un prédicat verbal (cf. Chaker, 1983, pp. 163-166).

remarqué que les valeurs de la fréquence fondamentale correspondant à la réalisation de [ar] "jusqu'à" sont supérieures à celles de la réalisation de [ar] "vers". La courbe, représentant les valeurs de la fréquence fondamentale des deux énoncés du type [ar] "jusqu'à" + nom, est décroissante (du registre aigu au grave). Par contre, pour les énoncés du type [ar] "vers" + nom, la courbe mélodique est croissante après l'articulation de [ar] (du médium à l'aigu), puis décroissante (de l'aigu au grave).

Nous avons remarqué que les syllabes-prépositions [ar] ayant le sens "jusqu'à" sont différentes de celles ayant le sens "vers". Pour bien illustrer cela, nous avons "divisé" (séparé) chaque énoncé en ses deux constituants : [ar] ("jusqu'à" / "vers") + nom. Nous avons comparé, du point de vue prosodique, la syllabe-préposition [ar] "jusqu'à" à la syllabe-préposition [ar] "vers". Voici les résultats :

- la durée de l'articulation de la préposition-syllabe [ar] "vers" est plus longue que celle de [ar] "jusqu'à" de 11% en moyenne. Mais cela n'excède pas le seuil perceptif, qui est de 0,05 s., et est donc insignifiant du point de vue auditif.
- la fréquence fondamentale avec laquelle est articulée la préposition-syllabe [ar] "jusqu'à" est plus élevée que celle de [ar] "vers" de 51% en moyenne, ce qui est très significatif du point de vue auditif.

#### CONTOURS INTONATIFS

	[ar] "jusqu'à" + nom	[ar] "vers" + nom
4(a.)		
3(i.a.)		
2(m.)		
1(g.)		

Comme nous le constatons, à partir de ces courbes mélodiques, le sens à donner à [ar] ne dépend pas uniquement de la forme d'état du nom qui suit mais, et surtout, de son propre registre ponctuel (niveau tonal). Nous avons, donc, deux registres de tons ponctuels pour [ar] : ton haut (aigu) : [ar] "jusqu'à" et ton bas (médium) : [ar] "vers". Ce qui change dans les

énoncés n'est pas le morphème intonatif du nom, mais le ton (registre ponctuel) de [ar]. Donc, lorsqu'il s'agit d'un nom qui connaît un syncrétisme des formes d'état, il suffit que le registre ponctuel de [ar] change (bas/haut) pour avoir deux sens. Il reste à vérifier ce résultat dans des énoncés identiques plus longs (où [ar] ne sera pas à l'initiale) afin de comparer entre [ar] "vers" et [ar] "jusqu'à". Cela n'est valable, bien sûr, que pour les régions où l'on utilise [ar] pour signifier aussi bien "vers" et "jusqu'à", car il existe des régions où l'on utilise [ɣər] pour dire "vers" et [ar] pour "jusqu'à".

#### Énoncés du type : [s]<sup>5</sup> + nom

La préposition [s] peut avoir le sens de "avec" et le sens de "vers". Pour les énoncés composés de la préposition [s] + nom, le sens dépend, uniquement, de la forme de l'état du nom. En effet :

- [s] + nom<sup>6</sup> à l' E.L. → [s] "vers"
- [s] + nom à l' E.A. → [s] "avec"

Exemples :

- [s axxam] "vers la maison"
- [s wəxxam] "avec la maison"

Lorsque le nom qui suit [s] connaît le syncrétisme des formes d'état, [s] signifie uniquement "avec" : [s ddhəb] "avec de l'or", [s ləhmum] "avec des problèmes". La question que nous pouvons poser alors est la suivante : pourquoi la préposition [s], lorsqu'elle est suivie d'un nom qui connaît un syncrétisme des formes d'état, ne garde-t-elle qu'un seul sens ? Nous avons émis l'hypothèse qu'il pouvait y avoir une

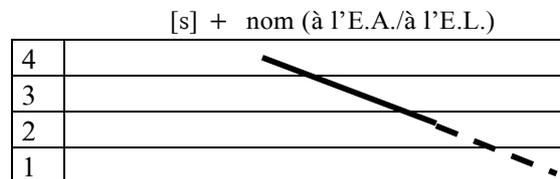
5 [s] est un monème fonctionnel (préposition) du type [akd] (cf. Bentolila, 1981, pp. 213-216). [s] est dit aussi fonctionnel non-propositionnel, une préposition spécifique qui, le plus souvent, rattache un nominal à un prédicat verbal (cf. Chaker, 1983, pp. 163-166). Cette préposition a le sens de "vers" dans les parlers marocains. Dans certains parlers kabyles (Draa El Mizan, Sid Ali Bounab,...), la préposition [s] n'a que le sens de "avec".

6 Le nom doit être ici au masculin (et non au féminin). Après la préposition [s], l'opposition d'état des noms féminins est un fait de morphologie, puisque dans ces cas, quelle que soit la forme de l'état, [s] n'a que le sens de "avec" : [s tamurt] = [s tmurt] "avec le pays".

explication prosodique. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons travaillé sur un corpus contenant des énoncés du type : [s] ("avec" / "vers") + nom.

A partir des représentations graphiques de la hauteur des énoncés du type : [s] + nom, nous remarquons que chaque énoncé est représenté par un seul et même contour : la courbe mélodique est toujours décroissante de l'aigu (ou de l'infra-aigu) au grave.

CONTOUR INTONATIF :



Nous remarquons la même courbe mélodique pour les deux types d'énoncés, donc la forme d'état est déterminante pour le sens à donner à [s] (et, donc, à l'énoncé). Un énoncé du type : [s] + nom qui connaît un syncrétisme des formes d'état ne peut pas avoir deux sens différents, car [s] "vers" + nom à l'E.L. et [s] "avec" + nom à l'E.A. ont un même schéma d'intonation, ce qui a ôté aux paramètres prosodiques la possibilité de jouer le rôle distinctif pour différencier les deux types (comme pour les énoncés du type : [ar] + nom).

La question que nous pouvons poser est la suivante : pourquoi, dans ce cas, [s] a-t-il le sens de "avec" et non de "vers" ? Nous pensons, que cela dépend des besoins de la langue (Martinet, 1980, pp. 173-174). Le kabyle a déjà [ar] qui peut signifier "vers", et si, dans le contexte [s] + nom qui connaît un syncrétisme des formes d'état, [s] prenait le sens de "vers", alors la langue aurait besoin d'une autre préposition qui signifierait "avec", puisque le nombre de noms qui connaissent un syncrétisme des formes d'état est très important. Le besoin a fait que [s] a le sens de "avec".

L'intrusion de [ɣər] "vers", variante régionale de [ar], par le biais des mass média (les radios, les chaînes télévisées,..) et de l'école, permettrait à [ar] de ne signifier que "jusqu'à" et à [s] de n'avoir que le sens de "avec", surtout avec le phénomène des emprunts qui "envahissent" le kabyle sous des formes qui ne connaissent pas l'opposition d'état.

Énoncés du type : nom1 + [d] + nom2 :

[d] peut être une conjonction de subordination (un subordonnant) "et, avec" ou un auxiliaire de prédication (un actualisateur) "(c')est / (ce) sont". Le nom qui suit [d] peut être à l'E. A. ou à l'E. L. :

- nom1 + [d] "est" + nom2 à l'E. L. → [d] "auxiliaire de prédication"<sup>7</sup>.

- nom1 + [d] "et" + nom2 à l'E. A. → [d] "subordonnant"<sup>8</sup>

Exemples :

- [fərḥaṭ d argaz] "Ferhat est un (brave) homme"

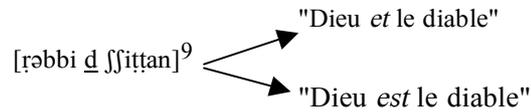
- [fərḥaṭ d wərgaz] "Ferhat et un (autre) homme"

Lorsque le nom qui suit [d] connaît un syncrétisme des formes d'état, nous pouvons avoir deux sens :

<sup>7</sup> "Auxiliaire de prédication" pour Chaker (1983, pp. 169, 324), le monème [d] (qui est un identificateur) appartient, d'après Bentolila, à la classe des présentatifs qui regroupe des monèmes servant à actualiser un prédicat nominal [nom, pronom, ...] (cf. Bentolila, 1981, pp 113-114).

<sup>8</sup> [d] (variante, dans d'autres cas, de la préposition [akd]) est, d'après Bentolila, un monème qui peut coordonner (coordonnant) en terme de compatibilité des éléments (exemple : des nominaux) qui assurent une même fonction (cf. Bentolila, 1981, pp. 213-216, 224, 356). Pour Chaker, à la suite de Lionel Galand, [d] n'est pas un coordonnant mais il s'agit d'un subordonnant dont l'indice est la marque de l'E.A. (Chaker, 1983, p. 281). En réalité, il ne faut pas oublier que, contrairement à Chaker qui pense que [d] est la seule préposition dans ce contexte, Bentolila considère la forme de l'E.A. comme un signifiant discontinu de la préposition [d].

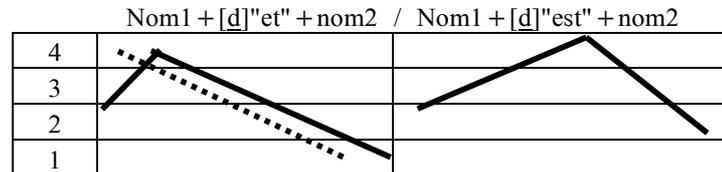
Exemple:



La question est de savoir quel est le paramètre qui nous permet de distinguer les deux sens. Nous avons émis l'hypothèse qu'il s'agirait peut-être d'un paramètre prosodique. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons travaillé sur un corpus contenant les énoncés du type nom1 + [d] "et/est" + nom2.

Les énoncés du type nom1 + [d] "est" + nom2" sont caractérisés, du point de vue mélodique, par un sommet occupé par la syllabe constituée de [..d..] et/ou de celle qui la suit. Quant aux énoncés du type : nom1 + [d] "et" + nom2, ils sont caractérisés, du point de vue mélodique, par un sommet occupé par la syllabe qui précède celle constituée de [..d..].

#### CONTOURS INTONATIFS



Pour les énoncés du type : nom1 + [d] "et" + nom2, composés de trois syllabes, nous avons un seul contour<sup>10</sup> descendant : de l'aigu au grave. Pour ceux composés de plus de trois syllabes, nous avons une courbe croissante jusqu'à la syllabe finale du nom1 (du médium à l'aigu), puis décroissante (de l'aigu au grave).

<sup>9</sup> Cet exemple (et même ce type d'énoncé) est tiré de l'une des chansons de Ferhat (Mhenni) Imazighen Imula, où il termine le dernier vers par [rəbbi d ʃʃittan] qui peut être interprété différemment : "Dieu (*et / est* ?) le diable" à cause de la mélodie musicale qui cache (couvre) la mélodie de l'énoncé.

<sup>10</sup> Nous remarquons qu'il n'y a pas de rupture intonative entre le nom1 et le nom2.

Pour les énoncés du type : nom1 + [d] "est" + nom2, nous avons une courbe croissante jusqu'à la syllabe constituée de [..d..] ou celle qui vient après (du médium à l'aigu), puis décroissante (de l'aigu au médium).

En conclusion, les paramètres de l'intonation constituent des "traits distinctifs" qui nous permettent de distinguer, dans un même contexte : nom1 + [d] + nom2, [d] (est) "auxiliaire de prédication" de [d] (et) "subordonnant (ou coordonnant)". Le sens à donner à un énoncé (ou à [d]) du type : nom1 + [d] + nom2 qui connaît un syncrétisme des formes d'état, dépend, principalement, des paramètres de l'intonation.

Énoncés du type : nom1<sup>11</sup> + verbe + nom2 :

La thématization du nom1, dans les énoncés du type nom1 + verbe + nom2, peut porter sur les noms (de l'énoncé neutre<sup>12</sup>) en fonction "expansion référentielle" ("complément explicatif"), "objet" ("complément d'objet direct") ou un nominal déverbatif (Chaker, 1983, pp. 455-462 ; 1996, pp. 87-92).

Exemples :

- [aqʃiʃ jəʃʃ(a) əɣjul] "l'enfant a mangé un âne", [aqʃiʃ] est en fonction "indicateur de thème" (il correspond, dans ce cas, à "l'expansion référentielle" d'un énoncé neutre), [əɣjul] est en fonction "objet" ("complément d'objet direct").

- [aqʃiʃ jəʃʃa<sup>13</sup> wəɣjul] "l'enfant mordu par un âne", [aqʃiʃ] est en fonction "indicateur de thème" (il correspond, dans ce cas, à "l'objet"

<sup>11</sup> Le nom antéposé est, pour Basset, une "anticipation" (mise en relief) à valeur stylistique n'ayant pas de valeur syntaxique (fonction) indépendante (puisqu'il s'agit d'une variante de l'énoncé neutre : verbe + nom1 + nom2). Cependant, pour Galand (1964), il s'agit d'une fonction unique et originale : *l'indicateur de thème*. Ce dernier constitue un syntagme autonome lié au prédicat (verbal) par la prosodie (cf. Chaker, 1996, pp. 87-92 et 107-109).

<sup>12</sup> L'énoncé neutre correspond à la forme de l'énoncé verbal la plus courante en berbère, à savoir : verbe (prédicat verbal) + nom1 ("expansion référentielle" ("complément explicatif")) + nom 2 ("objet" ("complément d'objet direct")).

<sup>13</sup> Le verbe constitue dans ces cas, à la suite de Chaker, un *Prédicat* (le noyau de la phrase). Signalons que, pour Galand, c'est le nom1 en "anticipation" qui forme le *Prédicat* de la phrase.

("complément d'objet direct") d'un énoncé neutre), [wəɣjul] est en fonction "expansion référentielle".

Nous remarquons que le nom1 est toujours à l'E.L., par contre, le nom2 peut être à l'E.L. ou à l'E.A.. Le nom2 est à l'E.A. lorsqu'il occupe la fonction "d'expansion référentielle" et que le nom1, qui est un indicateur de thème, correspond à "l'objet" ("complément d'objet direct") d'un énoncé neutre. Par contre, le nom2 est à l'E.L. lorsqu'il occupe la fonction d'"objet" ("complément d'objet direct") et que le nom1, qui est un indicateur de thème, correspond à "l'expansion référentielle" d'un énoncé neutre. L'E.A. constitue, dans ce cas, un monème fonctionnel.

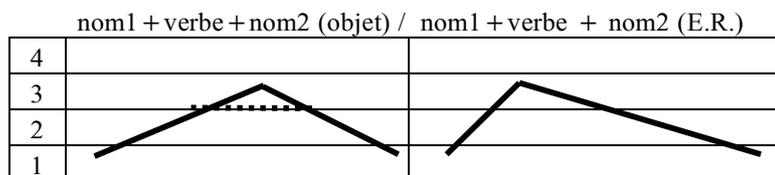
Ainsi, nous constatons que le sens des énoncés et la fonction syntaxique du nom2 changent selon sa forme d'état (c'est-à-dire la forme de l'état du nom2). Cependant, lorsque nous avons affaire à un nom2 qui connaît le syncrétisme des formes d'état :

[aɣiʃ jərgəm lmir] → aɣic yergem, lmir "un enfant a insulté le maire"  
 → aɣic, yergem lmir "un enfant insulté par le maire"

nous posons la question de savoir quel est le paramètre qui nous permet de distinguer les deux types d'énoncés (en terme de sens et de la fonction du nom2). Nous avons émis l'hypothèse qu'il s'agit d'un paramètre prosodique. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons travaillé sur un corpus contenant ces types d'énoncé : nom1 + verbe + nom2.

Pour les énoncés du type : nom1 ("indicateur de thème") + verbe (prédicat) + nom2 ("objet"), les courbes mélodiques sont croissantes jusqu'à la syllabe finale du verbe (ou l'initiale du nom2) puis elles sont décroissantes. Pour les énoncés du type : nom1 ("indicateur de thème") + verbe (prédicat) + nom2 ("expansion référentielle"), nous constatons que les courbes mélodiques sont croissantes jusqu'à la syllabe finale du nom1 (ou initiale du verbe), ensuite décroissantes.

## CONTOURS INTONATIFS



Dans les énoncés nom1 ("Indicateur de thème") + verbe (prédicat) + nom2 ("objet"), le nom1 en fonction "indicateur de thème" et le verbe constituent, du point de vue intonatif, un même syntagme. Le nom2, en fonction "objet", forme un autre syntagme. Nous constatons qu'il y a une plus grande fusion phonique entre le nom1 et le verbe qu'entre ce dernier et le nom2. Et pourtant, du point de vue syntaxique, le nom2 (en fonction : "objet") et le nom1 (en fonction : "indicateur de thème") sont en expansion primaire par rapport au verbe (prédicat verbal) :

Dans les énoncés du type nom1 ("indicateur de thème") + verbe (prédicat) + nom2 ("expansion référentielle"), le nom1 en fonction "indicateur de thème" forme un seul syntagme. Le verbe et le nom2 en fonction "expansion référentielle" constituent, du point de vue intonatif, un autre syntagme. Nous constatons qu'il y a une plus grande fusion phonique entre le nom2 et le verbe<sup>14</sup> qu'entre ce dernier et le nom1. Comme dans le cas précédent, du point de vue syntaxique, le nom2 (en fonction "expansion référentielle") et le nom1 (en fonction "indicateur de thème") sont en expansion primaire par rapport au verbe (prédicat verbal)

Nous concluons, du point de vue *intonatif*, qu'il y a une plus grande fusion entre le prédicat verbal et le nom en fonction "expansion

<sup>14</sup> Chaker (1991, p. 13 / 1996, p.106), en travaillant sur le type d'énoncés simple neutres : Verbe + Nom, a constaté qu'il n'y a pas de différence *prosodique* entre le nom à l'E.L. (complément direct) et le nom à l'E.A.. Cependant, il a noté que «l'élévation mélodique atteint plus régulièrement l'aigu avec le complément explicatif (+ état d'annexion) qu'avec le complément direct (+ état libre), ce qui est peut-être à interpréter comme l'indice d'une fusion phonique et d'une solidarité syntaxique plus grande entre les deux syntagmes constitutifs.» (Chaker, 1991, p. 13).

référentielle" qu'entre le prédicat verbal et le nom en fonction "objet". A partir des deux courbes, nous remarquons que, pour les énoncés du type nom1 + verbe + nom2 (objet), la courbe est croissante jusqu'à la syllabe finale du verbe puis décroissante. Pour ce qui est de l'autre type, la courbe est croissante jusqu'à la syllabe finale du nom1, puis décroissante.

### CONCLUSION GÉNÉRALE

Nous remarquons que les noms (qui connaissent ou non l'opposition d'état) assurant les mêmes fonctions, sont marqués prosodiquement d'une façon presque identique, et ceux qui n'assurent pas les mêmes fonctions sont marqués d'une manière différente. Nous concluons que ce n'est pas la forme de l'état qui fait qu'un nom atteint ou non un registre plus haut par rapport à un autre (ou des caractéristiques intonatives différentes), mais c'est plutôt la fonction syntaxique du nom (qui connaît l'opposition des formes de l'état ou non) et/ou le sens des éléments de l'énoncé qui font varier les paramètres prosodiques.

La structure intonative des noms à l'E.A. et de ceux à l'E.L. dépend non pas de leurs formes mais de leurs fonctions syntaxiques dans les énoncés et du sens des éléments qui les constituent. C'est pour cela que nous pouvons nous passer des formes de l'opposition d'état dans ces types d'énoncés, et nous pouvons avoir les noms qui connaissent l'opposition des formes d'état et ceux qui ont le syncrétisme des formes dans les mêmes contextes.

© Seïdh Chalah

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENTOLILA, Fernand, 1981, *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère, Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*, Paris, Selaf.

- 
- BENTOLILA, Fernand, 1986, Les classes d'unités significatives en berbère, *Modèles linguistiques*, VIII, UER de Linguistique, Paris, Université René Descartes, p. 37-52.
  - CHAKER, Salem, 1983, *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : Syntaxe*, Thèse de doctorat, Université de Provence.
  - CHAKER, Salem, 1988, «Annexion (état d') (linguistique)», *Encyclopédie berbère*, V, Aix-en-Provence, Edisud, p. 686-695.
  - CHAKER, Salem, 1991, Eléments de prosodie berbère (quelques données exploratoires), *Etudes et documents berbères*, 8, p. 5-25.
  - CHAKER, Salem, 1996, *Manuel de linguistique berbère II, (Syntaxe et diachronie)*, Alger, ENAG.
  - CHALAH, Seïdh, 2004, *Le rôle de l'intonation en syntaxe : étude de cas portant sur l'opposition d'état du nom kabyle (analyse intonosyntaxique de quelques types d'énoncés)*, Mémoire de Magister (en linguistique berbère), Université de Tizi-Ouzou (Algérie).
  - DUBOIS, Jean et al., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
  - GALAND, Lionel, 1964, L'énoncé verbal en berbère, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 21, p. 33-59.
  - MARTINET, André, 1980, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
  - ROSSI, Mario, CHAFCOULOFF, Michel, 1972, Les niveaux intonatifs, *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, I, Aix-en-Provence, p. 167-176.
  - ROSSI, Mario et al., 1981, *L'intonation : de l'acoustique à la sémantique*, Paris, Klincksieck.
  - ROSSI, Mario, 1999, *L'intonation, le système du français: description et modélisation*, Paris, Ophrys.